



RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA REDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhone et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.

LA TRIBUNE



Organe de la Démocratie Radicale DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort...

DERNIER TOUR De Goblet

Ayant, comme on sait, levé sa séance vendredi dernier au cri de « Vive la Commune », en commémoration du 18 mars 1871, le conseil municipal de Marseille a été immédiatement suspendu par le Préfet.

Mais « suspendu » n'a pas semblé suffisant au ministre de l'intérieur et comme le Conseil municipal ne pouvait cependant pas être pendu, M. Goblet, faute de mieux a décidé de le dissoudre. Le décret a été signé aujourd'hui.

tins successifs depuis le 8 février 1871 ont témoigné d'une façon éclatante des progrès accomplis dans le pays par l'opinion républicaine.

Quelques-uns — ceux-là, c'est le petit nombre — pensent que l'insurrection parisienne de 1871 a été la manifestation de la fièvre obsessionnelle, cette terrible crise de nerfs qui saisit la population des grandes villes quand elle est surexcitée, affolée par toutes les souffrances et toutes les horreurs d'un long siège.

C'est fort bien. L'Eglise entend être maîtresse chez elle, comme le charbonnier légendaire, et ses fidèles sont bien et dûment avertis. Que l'on ne vienne donc plus nous corner aux oreilles les éternelles sornettes sur l'intolérance cléricale.

Il est vrai que ce divorce se nomme Napoléon 1<sup>er</sup>, et que le clergé catholique ne s'est jamais soucié de heurter de front les Grands de ce monde surtout lorsque ces Grands sont connus pour ne pas plaisanter.

pris un grand développement. Certains instituteurs, des mieux rétribués, qui touchent 2,000, 3,000, 4,000 francs, ont imaginé de faire, en dehors des six heures de classe réglementaires, une classe supplémentaire payante, pour laquelle les enfants paient 2 à 5 francs par mois.

Les députés de vos correspondants vous ont certainement appris qu'un grand meeting tenu hier au théâtre du Château-d'Eau, sous la présidence du citoyen Mesureur, président du conseil municipal de Paris, et auquel assistaient trois mille personnes, avait été à ce point troublé par une quarantaine de « boucaniers », qu'aucune discussion sérieuse n'avait pu s'établir.

reçu l'approbation du gouvernement, et jusqu'ici ses principales délibérations sont restées à l'état de lettre morte.

Lettre de Paris. Les dépêches de vos correspondants vous ont certainement appris qu'un grand meeting tenu hier au théâtre du Château-d'Eau, sous la présidence du citoyen Mesureur, président du conseil municipal de Paris, et auquel assistaient trois mille personnes, avait été à ce point troublé par une quarantaine de « boucaniers », qu'aucune discussion sérieuse n'avait pu s'établir.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Par fil spécial de la « Tribune » CONSEIL DES MINISTRES Paris, 22 mars.

Dans le Conseil des ministres qui a été tenu ce matin, sous la présidence de M. Grévy, M. Goblet a soumis à la signature du président, le décret de dissolution du conseil municipal de Marseille et la nomination d'une délégation exécutive chargée d'administrer provisoirement les intérêts de la ville.

LE PARLEMENT

DANS LES COULOIRS Paris, 22 mars. M. Ribot, nouvellement élu dans le Pas-de-Calais, a fait aujourd'hui sa première apparition dans les couloirs de la Chambre.

Il est très entouré et vivement félicité par ses collègues.

SÉANCES DE COMMISSION

Paris, 22 mars. Un petit nombre seulement de commissions ont été convoquées pour aujourd'hui.

LES DÉPUTÉS-SOLDATS

En cas de mobilisation, cent quatre-vingt-dix députés seraient appelés sous les drapeaux. Se trouveraient-ils, par suite, déçus de leur mandat, et devrait-on procéder à leur remplacement dans les délais ordinaires ?

CONTRADICTIONS DE L'ÉGLISE

La Semaine religieuse de Paris publie l'avis suivant : Nous tenons à éclairer un grand nombre de chrétiens ignorants sur la discipline de l'Eglise.

POUR LES VICTIMES

Paris, 22 mars. Une réunion générale de la presse parisienne a eu lieu ce matin, à dix heures et demie au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Auguste Vaquerie.

LETTRE DE PARIS

Paris, 22 mars. Les dépêches de vos correspondants vous ont certainement appris qu'un grand meeting tenu hier au théâtre du Château-d'Eau, sous la présidence du citoyen Mesureur, président du conseil municipal de Paris, et auquel assistaient trois mille personnes, avait été à ce point troublé par une quarantaine de « boucaniers », qu'aucune discussion sérieuse n'avait pu s'établir.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU CHER

Bourges, 22 mars. On annonce la candidature de Droite de M. Duvergier de Hauranne, pour l'élection sénatoriale qui va avoir lieu dans le Cher.

L'inégalité devant l'instruction

La loi du 16 juin 1881, qui a établi la gratuité absolue dans les écoles primaires publiques, en vue de faire cesser la division des enfants du peuple en riches et en pauvres, est violée impunément dans un grand nombre de communes, au vu et au su des inspecteurs, qui n'osent ou ne peuvent la faire exécuter.

Feuilleton de LA TRIBUNE du 23 Mars 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

TROISIÈME PARTIE

II Enfin, il était huit heures, lorsque la Maheude parut, ayant au sein Estelle et suivie de sa marmaille, Alzire, Henri et Lenore.

Maheude s'était résignée au mariage de Zacharie, désolée de perdre le gain de son aîné, mais vaincue par cette raison qu'elle ne pouvait le garder davantage sans injustice.

drille noyait le bal dans une poussière rousse; les murs craquaient, un piston poussait des coups de sifflet aigus, pareil à une locomotive en détresse; et, quand les danseurs s'arrêtèrent, ils fumèrent comme des chevaux.

manda une nouvelle tournée de chopes. Etienne, cependant, tâchait d'endocotriner Pierron, auquel il expliquait son projet d'une caisse de prévoyance.

étranlait. Paisiblement, Philomène déclara qu'elle aimait mieux le voir rire que pleurer. Comme il n'y avait plus de chaise, Bouteloup s'était reculé pour céder la moitié de la sienne à Levaque.

seul inconvenient était de se déranger, une fille se levait de temps à autre, allait au fond, près de la pompe, se troussait, puis revenait. Sous les guillemets de papier peint, les danseurs ne se voyaient plus, tellement ils suient; ce qui encourageait les gabeliers à cultiver les horreuses, au hasard des coups de reins.

(A suivre.)

amendement à l'article 108, du projet de la commission sur l'armée. Cet amendement porte que les Sociétés ou Compagnies qui se fondent avec l'autorisation et la garantie de l'Etat sont tenues de réserver, aux sous-officiers désignés dans le paragraphe premier, un certain nombre d'emplois dans une proportion qui sera fixée par l'acte d'autorisation de concession.

LA LETTRE DE M. FLOURENS A BISMARCK

Paris, 22 mars.

Dans le Salon de la Paix, on commente vivement les termes de la lettre que M. Florens vient d'adresser au prince de Bismarck pour le prier de féliciter l'empereur au nom du gouvernement français à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire.

LA DISSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE

Paris, 22 mars.

Le citoyen Boyer, député, a adressé à M. Goblet la lettre suivante :

Monsieur le président du conseil, J'ai l'honneur de vous informer que je désire vous adresser une question à la tribune sur les motifs de la dissolution du conseil municipal de Marseille.

Signé : Antide Boyer.

A quatre heures, M. Goblet n'avait pas encore répondu; néanmoins, le citoyen Boyer croit que M. Goblet acceptera sa question pour jeudi prochain.

LA POUDRE DE MINES

Paris, 22 mars.

M. Laur a informé M. Millaud qu'il posera jeudi prochain une question relativement au tirage de la poudre dans les mines.

Le ministre n'a pas encore répondu.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Paris, 22 mars.

La commission relative aux accidents dont les ouvriers sont victimes, s'est occupée ce matin des indemnités à accorder en cas d'incapacité temporaire ou partielle de travail.

La commission s'est ajournée à une prochaine séance pour statuer sur ce point.

L'ORGANISATION MUNICIPALE DE PARIS

Paris, 22 mars.

La commission de l'organisation municipale de Paris compte demander à la Chambre d'inscrire à son ordre du jour la discussion du rapport sur le projet de loi.

M. Goblet accepterait la disjonction. Il est possible que le rapport de M. Cordier soit discuté avant Pâques.

LA DETTE DE L'ANGLETERRE

Paris, 22 mars.

Les bureaux ont nommé membres de la commission chargée d'invoiter le gouvernement à réclamer à l'Angleterre l'emploi du compte de garantie versé en stipulation des traités de 1814 et 1815 : MM. Michon, Labussière, Liais, Dupuy, Gaullier, Blandin, Colfavru, Vieilfort, de Lamberterie, Joibois et Javal.

LA CHAMBRE

Séance du 22 mars

PRÉSIDENCE DE M. CASIMIR PÉRIER

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Après la lecture du procès-verbal, qui est adopté sans discussion, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi concernant la régularisation des ouvertures de crédit, renvoyé hier à la commission du budget.

Le budget de 1888

M. Dauphin, ministre des finances, dépose sur le bureau de la Chambre son projet de budget pour 1888.

Projets divers

La Chambre accorde au ministère des affaires étrangères un crédit de 150,000 francs pour la construction de l'hôtel de la légation de France à Tokio (Japon).

Puis, par 257 voix contre 57, elle annule un crédit de 722,000 francs, figurant au budget de la marine, et ouvre au budget des affaires étrangères un crédit de 822,000 fr. sur l'exercice 1887.

On aborde ensuite la délibération sur l'approbation de la convention de Berne portant création d'une union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.

La convention de Berne est approuvée. M. Antonin Proust dépose alors le projet adopté par le Sénat pour la conservation

des monuments et objets d'arts historiques et demande à la Chambre d'adopter également le projet.

Les céréales

Toujours le combat du maïs contre la betterave.

M. Méline, champion du maïs, affirme que la question de principe est tranchée : la commission et la majorité de la Chambre sont résolues à défendre la fortune de la France. Elles ne voudront pas sacrifier la betterave et la pomme de terre plus que le blé.

Puis l'orateur rappelle avec perfidie que M. Rouvier fut jadis protectionniste et qu'il demanda en 1880 un droit de 25 fr. sur les alcools, droit qui fut porté à 30 fr. par le Sénat.

Le maïs indigène est écrasé par le maïs étranger; c'est la même situation que celle dont M. Rouvier se préoccupait avec tant de sollicitude pour l'alcool.

Après une réponse de M. Rouvier, la Chambre repousse le passage à la discussion des articles par 267 voix contre 262, soit cinq voix de majorité.

M. Méline déclare ensuite retirer son projet de loi sur l'alcool.

A ce moment, on demande la clôture. Après une épreuve douteuse, le président déclare que la séance continue.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les bestiaux.

M. Yves-Guyot prend la parole. Il établit que les droits ont toujours été consacrés par des Chambres réactionnaires. Si les hommes du gouvernement de Juillet qui ont dégrèvé le bétail et le blé revenaient, ils seraient étonnés de l'œuvre accomplie par la Chambre républicaine.

Le nombre de têtes de bétail, en France, n'a pas diminué et n'égale cependant pas le nombre de la seule Irlande. L'importation du bétail étranger est peu considérable.

Il conjure la Chambre de sortir de la voie dange reuse de la protection à outrance, et de ne pas voter après le pain cher la viande hors de prix pour le peuple.

La séance est levée à six heures un quart sans incident.

LE SÉNAT

Séance du 22 mars.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 heures.

Les céréales

M. Clamageran insiste sur le conflit d'intérêt entre l'agriculture et l'alimentation publique.

Sans contester la crise agricole, il déclare qu'il en faut chercher la cause non dans la faible production; mais dans la baisse des fermages. La propriété foncière rurale a légalement diminué. En 1829, les fermages étaient bon marché, la culture a augmenté, mais en 1846, les fermages étant plus élevés, le prix du pain augmenta et des troubles s'ensuivirent.

La séance, suspendue à 4 heures, est reprise à 4 h. 1/2.

M. Clamageran déclare la mesure prise par la Chambre dangereuse. Selon M. Méline, il manque 400 millions à l'agriculture; on veut les prendre sur l'alimentation publique; toute la question est là.

M. Foucher de Careil répond que l'Amérique aujourd'hui, l'Australie demain, la Plata, l'Inde, inonderont de leurs blés le marché européen. Il signale le danger de cette concurrence et montre la nécessité de sauver la propriété qui diminue de valeur.

Le Sénat renvoie la discussion à la prochaine séance.

La séance est levée à 5 heures 35.

INFORMATIONS

BASLY A SAINT-ETIENNE

Paris, 22 mars.

Le citoyen Basly a reçu aujourd'hui un télégramme du citoyen Rondet, l'invitant à présider dimanche matin une réunion organisée par la Chambre syndicale des mineurs de St-Etienne, pour protester contre le tirage de la poudre dans les mines grisouteuses.

Le député de la Seine a répondu par le télégraphe qu'il acceptait la présidence de la réunion.

Il sera probablement accompagné par le citoyen Camélinat.

RÉCEPTION A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Paris, 22 mars.

Brillante réception hier soir à l'ambassade d'Allemagne pour fêter l'anniversaire de l'empereur. Le général Boulanger est venu tard; il était en habit noir.

On a beaucoup remarqué la longue conversation qui a eu lieu a parte en

tre le comte de Münster et M. de Freycinet.

LA RANDON DE M. SAVOUROUX

Rome, 22 mars.

On annonce que Ras-Alula aurait demandé, pour la mise en liberté de M. de Savouroux, un engagement écrit portant que les Italiens abandonnaient Saati et Ua.

LE CHÉRIF A L'ÉLYSÉE

Paris, 22 mars.

M. Grévy a reçu le grand chérif du Maroc.

LES RAILWAYS EN CHINE

Shanghai, 22 mars.

Li-Hung-Chang a consenti à la construction d'un railway reliant Takou à Tien-Tsin. L'entreprise et les travaux seront conduits exclusivement par des Chinois; cette décision a produit une vive déception parmi les agents des diverses sociétés étrangères.

Les Chinois fortifient Port-Hamilton.

UNE SÉANCE D'OBSTRUCTION

Londres, 22 mars.

La séance de la Chambre des communes n'était pas encore levée à quatre heures et demie du matin, par suite de l'obstruction combinée pour empêcher le vote d'un crédit au compte du budget de l'administration civile de la marine.

L'AMBASSADEUR RUSSE ET LE SULTAN

Constantinople, 22 mars.

Le sultan a reçu hier M. de Nidloff.

CRÉATION DE NOUVEAUX CONSULATS

Paris, 22 mars.

Sur la demande de M. Constans, notre envoyé extraordinaire à Pékin, cinq postes consulaires français, dont les titulaires seront prochainement désignés, vont être créés dans les provinces du Kuang-Si et du Kuang-Tong, les plus voisines du Tonkin.

L'entrée en fonctions des nouveaux consuls coïncidera avec la mise en vigueur du traité de commerce franco-chinois.

Dépêches de l'Étranger

ARRIVÉE EN EUROPE DE LA REINE D'HAWAÏ

Hawaï, 22 mars.

La reine d'Hawaï, S. M. Kapiolani, femme du roi Kalakaua, qui, il y a quatre ans, passa quelque temps à Paris, doit arriver prochainement en Europe.

La reine d'Hawaï visitera d'abord Londres, puis Bruxelles et Paris. Elle est accompagnée dans son voyage par le colonel Curtis P. Iaukêa, aide de camp et premier chambellan du roi, gouverneur de Hôloulu et de M<sup>me</sup> Iaukêa, dame d'honneur.

Le colonel Iaukêa est déjà venu en Europe il y a quelques années, chargé de représenter le roi Kalakaua à Moscou, au couronnement du tsar, et il a rempli une haute mission près du président de la République française. Le colonel est officier de la Légion d'honneur.

UN SOLDAT DU PAPE

Rome, 22 mars.

A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, le pape a conféré le titre de baron au général Kanzler, qui avait autrefois commandement en chef des troupes pontificales et remplissait les fonctions de « ministre des armes ».

LE COMMERCE DU SOUDAN

Londres, 22 mars.

Une dépêche du Caire annonce que le commerce avec le Soudan est rouvert.

NOTRE AMBASSADEUR A CONSTANTINOPLE

Paris, 22 mars.

M. de Montebello, ambassadeur de la République française à Constantinople, quittera Paris jeudi pour rejoindre son poste, par Vienne et Varna.

LE BUDGET DE LA PRUSSE

Berlin, 22 mars.

La Chambre des Seigneurs de Prusse a adopté sans discussion le projet de budget, la loi de finances et le projet de loi concernant l'emprunt, tels qu'ils ont été votés par la Chambre des Députés.

ARMEMENTS DE LA RUSSIE

Varsovie, 22 mars.

La division militaire de Varsovie vient de mettre en adjudication une commande de 24,700 bombes livrables en dix-sept mois.

LES LIBÉRALITÉS DE M. DE BISMARCK

Berlin, 22 mars.

La Gazette d'Osnabruck a cru devoir annoncer que le prince de Bismarck avait

donné une somme de 100,000 marks pour la construction d'un musée à Osnabruck. Ce cadeau se réduit, comme il fallait s'y attendre, à la promesse faite par le chancelier de l'empire de faire valoir son influence pour procurer à la ville d'Osnabruck le concours financier de l'État.

L'EX-KHÉDIVE A PARIS

Londres, 22 mars.

L'ex-khédive Ismail-Pacha et sa famille sont partis pour Folkestone, se rendant à Paris.

ANNIVERSAIRE DE LI-HUNG-CHANG

Tien-Tsin, 22 mars.

Malgré l'absence de Li-Hung-Chang, on a fêté le 29 janvier, à Tien-Tsin, le soixante-sixième anniversaire de la naissance du vice-roi du Petchili.

LES ITALIENS A MASSAOUAH

Alexandrie, 22 mars.

Les avis d'Abyssinie portent que le négus, qui s'était mis en marche pour aller attaquer les Italiens à Massaouah, fut obligé d'ajourner son expédition pour aller réprimer la révolte de quelques tribus.

La situation des Italiens paraît assez embarrassée. Le général Gené a cru faire acte d'habileté en distribuant des fusils aux tribus voisines pour les soulever contre l'Abyssinie; mais si plusieurs de ces tribus utilisent ces armes contre le négus, on assure que d'autres menacent maintenant de s'en servir contre les Italiens.

Naples, 22 mars.

On attend aujourd'hui dix nouveaux blessés des combats d'Afrique, embarqués à bord du Polverara.

VOYAGE DE L'EX-IMPÉRATRICE

Naples, 22 mars.

A la fin de ce mois, l'ex-impératrice Eugénie doit s'embarquer à Naples pour retourner en Angleterre. Mais elle s'arrêtera en Espagne pour passer les fêtes de Pâques.

On ignore si avant son départ l'ex-impératrice ira à Rome, qu'elle a traversé à son passage sans voir ni la famille royale ni le pape.

LE PRINCE LOUIS-PHILIPPE DE PORTUGAL

Lisbonne, 22 mars.

La duchesse de Bragançe est accouchée d'un garçon. La mère et l'enfant se portent bien.

Le fils du duc de Bragançe recevra les noms de Louis-Philippe.

SINISTRES EN AMÉRIQUE

New-York, 22 mars.

On signale des inondations sur le cours du Missouri. La circulation des trains est arrêtée sur le « Northern Pacific Railway ».

Cinquante cottages ont été détruits par un incendie à Chantanaw.

NOUVEAUX IMPÔTS EN ALLEMAGNE

Berlin, 22 mars.

D'après les bruits qui courent, le gouvernement projeterait un impôt assez considérable sur les tabacs.

Les droits sur les tabacs étrangers seraient portés de 88 à 165 marks par double quintal, et les droits sur les tabacs indigènes seraient portés de 45 à 60 marks.

QUEL CORDIER ?

Un de nos confrères pose les questions suivantes :

M. Cordier, qui a eu l'idée d'offrir une prime à celui qui consentirait à présenter au général Boulanger une tasse de mauvais café, est-il le même qui, étant étudiant en droit à Nancy, sous l'Empire, collaborait au Journal de la Meurthe et des Vosges, organe orléaniste important ?

Est-ce le même qui, en 1870, se racheta de la mobilisation par une exception unique ?

Est-ce le même qui, lorsque son remplaçant lui écrivait pour lui demander une somme destinée à acheter du tabac et des chaussettes, répondit : « Cet animal m'em-bête, je l'ai déjà payé ! »

Est-ce le même qui, suivant la pente ordinaire des orléanistes devenus ferystes, s'écria, en apprenant que nos soldats mouraient au Tonkin comme des mouches : « Notre pays est-il donc si lâche que nos soldats ne sachent plus qu'ils sont faits pour tuer ? »

La parole est au vaillant député de Meurthe-et-Moselle, si spirituellement appelé le caviste par ses compatriotes de Toul, en souvenir du siège de 1870.

LES CHEMINS DE FER AU TONKIN

M. Florens vient d'instituer auprès du ministère des affaires étrangères une commission technique chargée d'étudier les grandes lignes d'un programme d'ensemble pour l'exécution des chemins de fer du Tonkin. Sont nommés membres de cette commission :

MM. Fuchs, ingénieur en chef des mines, président ; De Livon d'Airoles, directeur du mouvement général des fonds, représentant le ministère des finances ; Cavalier de Cuverville, capitaine de

vaisseau, représentant le ministère de la marine ; Lax, directeur des chemins de fer, représentant le ministère des travaux publics ; Marie, directeur du commerce extérieur, représentant le ministère du commerce ; Gosse, capitaine breveté du 1<sup>er</sup> d'artillerie, représentant le ministère de la guerre ; Geiten, ingénieur des ponts et chaussées, remplira les fonctions de secrétaire.

MANIFESTATION CONTRE LA TRIPLE ALLIANCE

Alger, 22 mars.

Un certain nombre d'Algériens se sont réunis hier et ont protesté contre l'alliance italo-anglo-allemande. Ils ont parcouru les principales rues d'Alger en criant : « A bas l'alliance tudesque ! Vive la France ! Vive l'Italie ! »

Aucun incident ne s'est produit.

LES FÊTES DE BERLIN

Berlin, 22 mars.

Trois mille porteurs de torches, comprenant les représentants de toutes les universités et hautes écoles, ont pris part, hier soir, à la promenade aux flambeaux en l'honneur de l'anniversaire de l'empereur. Une imposante manifestation eut lieu devant le palais impérial. L'empereur Guillaume était à une fenêtre du rez-de-chaussée avec l'impératrice.

Le président de la commission de la jeunesse des écoles poussa un vif enthousiasme en l'honneur de « l'empereur victorieux, glorieux défenseur des frontières du pays et gardien du pays ». L'empereur s'inclina à diverses reprises, et resta debout pendant que la foule entonnait un hymne populaire. Le cortège commença ensuite à défilé.

L'empereur ayant fait introduire plusieurs étudiants représentant les corporations les remercia, et exprima sa satisfaction de l'esprit dont est animée la jeunesse universitaire, car les temps sont graves, ajouta-t-il, et on attend beaucoup d'elle.

Des manifestations ont eu lieu également devant les palais du prince de Bismarck et de M. de Moltke. Aucun désordre ne s'est produit dans la foule qui comptait bien cent mille personnes.

Troubles graves en Tunisie

Tunis, 22 mars.

Les israélites, ne voulant pas se soumettre aux nouveaux règlements relatifs aux inhumations, se sont rendus en masse à leur cimetière pour procéder de vive force à l'enterrement de leurs coreligionnaires, suivant l'ancienne coutume. La police et la force armée étant intervenues, des rixes se sont produites devant la Résidence. Les israélites prétendent que le nouveau service des pompes funèbres leur enlève de gros revenus destinés aux pauvres. Ils réclament le droit d'ensevelir eux-mêmes leurs morts.

Le lendemain, de nouvelles démonstrations ont eu lieu. Les israélites se sont portés en masse à la municipalité qu'ils ont voulu envahir. Les vitres des portes ont été brisées. Il y a eu des coups de revolver échangés qui ont atteint deux ou trois personnes, dont une assez grièvement. Le premier ministre du Bey est venu conférer à la Résidence. Le président de la municipalité s'est fait conduire chez lui sous une escorte de gardes.

Le corps consulaire s'est réuni pour examiner une pétition revêtue de nombreuses signatures d'israélites et de chrétiens italiens. Sur la proposition de M. Robin, consul de France, la réunion a décidé de renvoyer les pétitionnaires au gouvernement tunisien pour chercher à s'entendre.

Antérieurement aux incidents, des propositions avaient été faites aux israélites pour leur assurer un service particulier d'inhumation sous la surveillance des pompes funèbres, mais ils refusèrent sous un prétexte de religion.

Trois israélites, arrêtés avant-hier, ont été condamnés à six jours de prison et 16 francs d'amende. Il n'y a pas eu de désordre.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

Varna, 22 mars.

Sans compter l'Italie, la plupart des puissances n'ont pas adhéré à la proposition russe de faire une enquête en Bulgarie. Elles avaient d'abord accepté, croyant qu'il s'agissait d'une simple constatation

des prisons, mais elles ont refusé quand elles ont compris qu'il s'agissait d'une enquête susceptible de prendre de grandes proportions. Les puissances ont généralement objecté que l'enquête proposée constituerait une immixtion dans les affaires intérieures de la Bulgarie.

On considère que la situation bulgare tend journalièrement à se prolonger, d'autant plus que la Russie paraît décidée à repousser systématiquement toutes les concessions faites par la régence qu'elles qu'elles soient.

On en conclut, dans les cercles politiques ottomans, que la mission de Rizva-bey consiste moins à rechercher la solution de la question bulgare, rendue impossible par l'attitude de la Russie, qu'à représenter d'une façon effective à Sofia l'autorité suzeraine du sultan.

Bucharest, 12 mars.

La Régence vient de diviser la Bulgarie en deux arrondissements militaires, à la tête desquels ont été placés MM. Popof et Pétrouf.

La Régence paraît décidée à se maintenir au pouvoir par l'application à tout le pays de la loi martiale.

Philippopoli, 22 mars.

A Philippopoli, un grand meeting, auquel assistaient les députés des provinces de Roumélie a été tenu.

On y a affirmé la résolution de défendre quand même l'indépendance de la Bulgarie unie.

Une ligue patriotique a été instituée, dont la mission est de poursuivre énergiquement les ennemis du dedans et du dehors.

Un bureau de 24 membres a été nommé. Le docteur Tchomakoff a été élu président.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

Berlin, 22 mars.

On annonce l'arrivée du maréchal Ali-Nizami-Pacha, qui est chargé d'aller porter les félicitations du sultan à l'empereur Guillaume, à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.

Le délégué ottoman est chargé d'instructions confidentielles pour le prince de Bismarck, auquel il sera présenté au prince Tervik-Bey, ambassadeur de la Porte à Berlin. On assure que ces instructions ont uniquement trait à la question égyptienne. Von der Goltz-Pacha, qui est en route pour Berlin, assistera à l'entrevue que le maréchal Ali-Nizami-Pacha aura avec le chancelier allemand.

Le Caire, 22 mars.

Moukhtar-pacha aurait déclaré que le Khédive est en position d'assurer l'administration de l'Égypte conformément aux obligations que doit remplir le pays envers le corps suzerain et les puissances étrangères.

Pour cela, il est seulement nécessaire que les réformes suggérées par Moukhtar soient appliquées.

Moukhtar aurait, en outre, exprimé la conviction qu'une restauration d'Ismaïl-pacha aurait infailliblement pour effet d'amener la province tributaire à se séparer de l'Empire.

D'après des avis de Berlin, M. de Lesseps aurait annoncé pendant son séjour dans cette ville qu'il se rendrait probablement à Constantinople pour y négocier avec la Porte sur la question égyptienne.

COMPTABILITÉ EN PARTIE DOUBLE

Madrid, 22 mars.

Le gouvernement français, à la suite des démarches faites par M. le député républicain Leglise, a donné ses instructions à M. Cambon, ambassadeur à Madrid, pour réclamer du gouvernement espagnol les indemnités votées par les Cortès pour dédommager les français résidant en Espagne des pertes qu'ils ont subies pendant la dernière guerre civile.

peuvent construire des baraquements au moment voulu. On établit des magasins d'approvisionnement pour les besoins de l'armée.

Pesth, 21 mars.

Les étudiants viennent d'envoyer une députation au ministre de la Défense nationale, afin que les candidats officiers de réserve ne soient pas obligés d'apprendre la langue allemande.

Le ministre a répondu que l'uniformité de la langue était la condition de l'unité de la monarchie.

Toutefois, le ministre a déclaré qu'il donnerait ses ordres pour que les examens soient moins sévères, en ce qui concerne la langue allemande.

ECHOS JUDICIAIRES

IMPOT NOUVEAU

La veuve Vacher, débitante de tabac, rue de la Claf (Vaise), trouve que l'impôt, qui pèse sur elle, n'est pas assez élevé, on l'état, alors que les buveurs ne réalisent que des bénéfices insignifiants. Aussi, afin d'augmenter ces bénéfices, l'ingénieuse débitante a eu l'idée de placer dans le support du plateau destiné à recevoir la marchandise, une feuille de papier pesant un gramme.

On comprendra aisément que, vu les petites, mais nombreuses pesées, la veuve Vacher percevait chaque jour, aux dépens de ses clients, une somme assez ronde.

Elle avait donc à répondre hier, à la justice de ce vol continu et le tribunal faisant, par une juste compensation, peser la balance du côté de l'accusation, a condamné la prévenue à 25 fr. d'amende et à un jour de prison.

Certainement ce n'est pas trop, et la veuve Vacher serait sortie de l'audience fort satisfaite si le public nombreux et choisi, qui assistait aux débats, que sa clientèle comptait déjà « onze lustres complets surchargés de trois ans. »

ELECTIONS MUNICIPALES A LYON

REUNION PRIVEE

Les socialistes indépendants, les membres du comité de l'Union des travailleurs socialistes ainsi que les membres du parti ouvrier des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements sont convoqués à une réunion privée qui aura lieu jeudi 24 mars, à 8 heures 1/2 du soir, salle Foyat, cours Lafayette, 113, au 1<sup>er</sup>.

On trouvera des billets à la porte. Ordre du jour : les élections municipales des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements.

SIXIEME ARRONDISSEMENT

Les membres de la commission d'initiative, nommée à la réunion des républicains-radiciaux-socialistes, salle Piolat, sont invités à se réunir aujourd'hui mercredi 23, à 8 heures du soir, chez le citoyen Chantard, rue Crillon, 54, très urgent.

Les groupes qui n'auraient pas envoyé leurs procès-verbaux sont priés de les envoyer à l'adresse ci-dessus le plus tôt possible, envoyer également les adhésions particulières et souscriptions.

LYON ET LE RHONE

On demande des vendeurs pour la Tribune. S'adresser au bureau du journal, de 2 à 3 heures de l'après-midi.

Récompenses au courage. — Le Journal officiel annonce que le ministre de l'intérieur décerne une médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe à M. Garnier, ex-sapeur-pompier à Lyon, et une médaille de 2<sup>e</sup> classe à M. Gros, contrôleur principal des douanes à Lyon.

Conseil de révision. — Voici l'itinéraire du conseil de révision dans le département du Rhône pour cette année :

A l'Hôtel-de-Ville de Lyon :

Les jeunes gens étrangers au département du Rhône, lundi 28 mars 1887, à 8 heures du matin.

A Villeurbanne, mardi 29 mars, à 9 heures du matin.

A Saint-Genis-Laval, mercredi 30 mars, à 9 heures du matin.

A Neuville, jeudi 31 mars, à 10 heures du matin.

A Givors, vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 9 heures du matin.

Les jeunes gens étrangers au département du Rhône, samedi 2 avril.

A l'Hôtel-de-Ville de Lyon, à 8 heures du matin :

1<sup>er</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 107 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 238 inscrits de la classe de 1886, lundi 2 avril.

2<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 20 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 111 au n<sup>o</sup> 150 de la classe de 1886, mardi 3 avril.

3<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 151 au n<sup>o</sup> 402 de la classe de 1886, mercredi 4 avril.

4<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 151 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 151 au n<sup>o</sup> 240 de la classe de 1886, vendredi 6 avril.

5<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, samedi 7 avril.

6<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, dimanche 9 mai, à 10 heures du matin.

7<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, lundi 2 mai, à 10 heures du matin.

8<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, mardi 3 mai, à 11 h. 1/2 du matin.

9<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, mercredi 4 mai, à 10 heures du matin.

10<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, jeudi 5 mai, à 10 h. 1/2 du matin.

11<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, vendredi 6 mai, à 9 h. 1/2 du matin.

12<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, samedi 7 mai, à 10 heures du matin.

13<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, dimanche 9 mai, à 10 heures du matin.

14<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, lundi 10 mai, à 10 heures du matin.

15<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, mardi 11 mai, à 10 heures du matin.

16<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, mercredi 12 mai, à 10 heures du matin.

17<sup>e</sup> arrondissement municipal de Lyon : les 241 journaux des classes de 1884 et 1885, et les 241 au n<sup>o</sup> 642 de la classe de 1886, jeudi 13 mai, à 10 heures du matin.

vice ; ils trouveront les renseignements désirables dans les directions des contributions indirectes et les manufactures de l'Etat.

Injure et rébellion. — La force publique et le Code ne plaisaient pas sur ce chapitre de rébellion Charles-Benoît V..., qui s'est mis dans ce cas envers les agents, a été arrêté et écroué à la Permanence.

Chien dangereux. — M. Philippe Pontal, âgé de 62 ans, demeurant rue de la Martinière, 2, a déclaré, hier, à midi, au poste de la rue Luizerac, qu'un chien boule-dogue, appartenant à un propriétaire de la rue de Constantine, venait de le mordre cruellement à la jambe, lui déchirant et son pantalon et les chairs.

Cautérisé dans une pharmacie voisine, M. Pontal put ensuite regagner son domicile.

Accident de travail. — A cinq heures du soir un grave accident s'est produit dans la boulangerie de M. Germain, place des Maisons-Neuves.

Un apprenti de cette maison, Antoine Chameis, demeurant rue du Sacré-Coeur, 118, s'est laissé prendre la main dans l'engrenage d'une machine. Malgré les prompts secours qui lui furent apportés, le pauvre enfant eut trois doigts de la main droite littéralement broyés.

Transporté à la pharmacie Fays, il y reçut les premiers soins du docteur Biffert, qui fit ensuite conduire la victime de cet accident à l'hôpital général.

Souscription au profit des grévistes de Vierzon. — Versé par le citoyen Laurence, produit d'une collecte faite au banquet du 18 mars, 7 fr. 55.

Souscription en faveur des victimes de la catastrophe de Saint-Etienne. — Versé par un ex-gendarme, 1 franc.

L'Union des Femmes de France. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'Union des Femmes de France organise, pour samedi prochain, un grand concert qui aura lieu dans la salle philharmonique, quai St-Antoine, 30, avec le concours d'artistes dont il suffit de dire le nom pour dire le talent : M<sup>lle</sup> Mauvernay, M<sup>lle</sup> Périhou, Aimé Gros, Berthomme, Gœrbert etc., et probablement M. Coquelin aîné.

Le produit du concert est destiné à venir en aide à nos soldats rapatriés, aux victimes de l'explosion du puits Châteluis, et à celles des tremblements de terre.

Terrible accident aux Brotteaux. — Sous ce titre, le Nouvelliste publiait, dans son numéro du 19, le récit d'un grave accident dont plusieurs personnes auraient été victimes.

Il résulte de l'enquête faite à cet égard, qu'aucun accident de ce genre n'est survenu dans ce quartier à la date indiquée.

Chute malheureuse. — Un cultivateur de Bron conduisait, hier, un chargement de charbon sur le cours Perrache ; arrivé près des Abattoirs, le cheval effrayé s'emporta, le conducteur voulant le maîtriser perdit l'équilibre et roula sous les roues de sa voiture ; dans cette chute malheureuse le pauvre conducteur se fractura les deux jambes.

Transporté à la pharmacie Leinonçon il y reçut un premier pansement et fut ensuite transporté à l'hôpital général.

Incidende. — A 5 heures du soir, le feu s'est déclaré dans le domicile de M<sup>lle</sup> Beuré, propriétaire aux Iles Robinson. L'incende avait pris dans un grenier, et s'est rapidement communiqué à deux chambres inférieures. En un clin d'œil toute la toiture était embrasée.

Les secours ont été apportés par les ouvriers de Fusine Villon, et par les voisins accourus de toutes parts.

Les dégâts sont considérables, mais ils sont couverts par une assurance.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin chez M<sup>lle</sup> Gonon, rue Franklin, 2.

Le caporal-pompier Pageau, aidé de deux de ses sapeurs, sont parvenus à éteindre ce commencement d'incendie, dont les dégâts sont insignifiants.

La loi Waldeck-Rousseau. — Etienne Gaspatat, luthier, a été arrêté hier à 11 heures du matin pour infraction à la loi sur les récidivistes.

Ce sont les agents du poste Bellecour qui ont procédé à la capture de ce cheval de retour.

Mendicité. — Dans le monde clérical le mot mendicité est tellement inconnu. C'est de porte en porte, d'étage en étage, qu'il des ensoutannés généralement accompagnés par de séduisantes dames du monde (?) vont tendre la main aux âmes chrétiennes, sans que dame police songe à intervenir. Mais dame police intervient, et ma foi sans pitié, quand il s'agit d'un pauvre hère, que la faim ne pousse pas au vol, mais à la mendicité. C'était le cas d'Etienne Durand, teinturier, et Louis Duteuil, comptable, qui ont été surpris mendiant rue de la Charité.

C'a n'a pas raté ; l'un et l'autre ont été placés sous les bonnes grâces du procureur de la République.

Malade dans la rue. — J.-M. Plantier, âgé de 60 ans, marchand ambulancier, rue Saint-Georges, 40, est tombé, subitement frappé d'un malaise sur le quai des Célestins.

Transporté à la pharmacie Quet, Plantier y reçut les premiers soins que nécessitait son état, après quoi il fut accompagné à son domicile par les gardiens de la paix.

Départ des territoriaux. — Hier, à 1 h. 1/4, les hommes appartenant à la territoriale affectés au détachement de Gap sont partis pour accomplir leur période de 13 jours.

Conformément aux prescriptions ministérielles, la musique d'un régiment de ligne accompagnait à la gare nos braves territoriaux.

La santé de M. Gay. — Nous avons fait connaître hier des nouvelles de M. Gay, conseiller général du canton de Neuville. La santé de l'honorable conseiller donne de très vives inquiétudes à sa famille et à ses nombreux amis. Néanmoins nous conservons l'espoir que le parti républicain le verra bientôt rétabli et à son poste de combat au sein du Conseil.

Bateaux à vapeur les Parisiens. — Service de Lyon-Mâcon-Chalon, toute l'année.

Départs de Lyon, lundi, mercredi, vendredi ; à 7 heures du matin : ponton Saint-Antoine, sur la Saône.

Départs de Chalon, mardi, jeudi, samedi ; à 7 heures du matin.

Service de Lyon à Aix-les-Bains. — Tout l'été : départs de Lyon, mardi et samedi ; à 5 h. 1/2 du matin ; ponton Saint-Clair, sur le Rhône.

Départs d'Aix-les-Bains, lundi et vendredi ; à 8 h. 1/2 d'Aix et à 9 heures du port Puer.

Service d'omnibus d'Aix au Port promenades journalières sur le lac du Bourget, départ du port à 1 heure.

L'Avant-Garde du 4<sup>e</sup> arrondissement. — Société de gymnastique et de tir. — Nous rappelons que c'est le dimanche 27 mars, à 1 h. 1/2 du soir qu'aura lieu, salle de la Perle, place de la Croix-Rousse, n<sup>o</sup> 8, le grand concert-tombola suivi de bal, que cette société donne avec le bienveillant concours de la Fanfare de Caluire et de plusieurs artistes des théâtres et concerts de Lyon.

Elle se recommande à cette occasion à ses membres honoraires et aux personnes qui s'intéressent à elle pour lui offrir quelques dons pour la tombola et remercie à l'avance les généreux donateurs qui certainement ne lui feront pas défaut.

On trouve des billets de tombola au prix de 50 centimes donnant droit d'entrée au concert et au bal aux adresses suivantes : Café de la Perle, place de la Croix-Rousse, n<sup>o</sup> 8. — Café du Grand-Orient, boulevard de la Croix-Rousse, 161. — Café Lazary, Grande rue de la Croix-Rousse, 29.

Les lots sont toujours reçus à ces dernières adresses. L'Administration.

La Moutarde après dîner. — Dans l'après-midi d'hier, un pauvre camionneur était en proie au plus violent désespoir.

Transportant sur une cariole à bras un énorme fût de moutarde, dans un brusque mouvement qu'il fit à l'angle de la rue de la Barre et de la rue de la République, le malheureux fut roula à terre et se défonça, répandant sur le sol son précieux contenu.

Moutards et moutardes ramassaient à qui mieux mieux l'excellent produit dijonnais. Le camionneur seul n'était pas content, la moutarde lui montait au nez, et il en faisait un...

Les Sociétés coopératives. — Nous recevons de la Société l'Union des familles une intéressante lettre au sujet de notre dernier article sur les sociétés coopératives.

Nous regrettons que l'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la publication de cette correspondance.

Mornant. — Chien enragé. — Un chien atteint d'hydrophobie a parcouru la commune de Mornant venant de Saint-Laurent-d'Agny, mordant sur son passage chiens et chats qui tombaient sous sa dent.

Cet animal dangereux a été abattu dans la cour de M. Chavir par le brigadier de gendarmerie.

A Saint-Sorlin, Mornant et Saint-Laurent un grand nombre de chiens mordus ont été abattus.

Ce grave accident est dû à l'indifférence du propriétaire du chien, M. Chassang, qui savait son chien mordu depuis le 31 janvier et qui n'avait pris à cet égard aucune mesure préventive.

M. Robelet, vétérinaire, a été chargé de l'autopsie de l'animal hydrophobe.

Quelques uns des chiens mordus ont été conduits à Rivierie, où les soins leur ont administré le mouton traditionnel. Enfoncé Pasteur ! ça coûte cent sous.

Villefranche. — Bal. — La fanfare de Villefranche donnera dans cette ville le samedi 26 mars 1887, à 9 heures du soir, salle Lambert, un brillant bal paré et masqué.

Les employés de commerce et d'industrie, organisateurs du splendide bal de l'année dernière, lui prêtent leur bienveillant concours. L'orchestre de trente musiciens sera composé des principaux artistes de Lyon ; la décoration et l'éclairage de la salle offriront un coup d'œil féerique.

Rien n'a été négligé pour que ce bal ait tout l'éclat désirable et offre aux souscripteurs les attractions les plus variées.

Volonté d'atiments. — Le 21 courant, les nommés Claude Bernard, 21 ans, cultivateur, et François Kéroas, 22 ans, cuisinier, sans domicile fixe, sont entrés dans le débit de la veuve Louis à Villefranche, où ils se sont fait servir à boire et à manger, au moment de régler ils ont déclaré ne pas avoir d'argent.

La police les a arrêtés et fait écrouer à la maison d'arrêt.

Tarare. — Accident. Cheval emporté. — Ce matin, M. et M<sup>lle</sup> Beroud, du hameau de Pesselay, se rendait à Tarare en voiture. Etant sur la route de la Valsonne, le cheval s'est emballé et a renversé la voiture dans un fossé. Dans cette chute, la voiture a été brisée. M. et M<sup>lle</sup> Beroud ont reçu de graves contusions ; une autre personne qui était avec eux a pu sauter à terre sans accident.

Le cheval est parti à fond de train dans la direction de Tarare, où il a été arrêté rue Grande, et remis chez M. Coquard.

Convocation du conseil municipal pour l'élection du maire. — Le conseil municipal de la ville de Tarare est convoqué pour dimanche prochain, 27 courant, à l'effet d'élire le maire et le deuxième adjoint.

Belleville-sur-Saône. — Elections consulaires. — Dimanche 20 courant ont eu lieu à Belleville des élections pour la nomination d'un juge suppléant au tribunal de commerce de Villefranche.

Sur 253 électeurs inscrits 21 ont pris part au vote.

Si tous les bureaux de la circonscription ont imité celui de Belleville... Des nouvelles élections doivent avoir lieu le 3 avril.

Mort à la peine. — Les voyageurs de commerce en ce moment à Lyon ont accompagné hier en grand nombre, à sa dernière demeure, un de leurs jeunes collègues M. Henri Braun décédé dimanche à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 29 ans.

M. Braun qui était originaire de la partie annexée de la Lorraine représentait une maison de vannerie. Il était arrivé malade à Lyon il y a quelques jours. Néanmoins il ne voulut pas cesser ses occupations. Au pays, il y avait un vieux père et trois jeunes sœurs, toute une famille dont il était le chef et qui avait besoin de son travail. Cependant la maladie fut plus forte que son courage, le pauvre garçon dut s'aliter. Dans la journée de samedi M. Duplessis le maître de l'hôtel des Négoceux où M. Braun était descendu voyant le malade empire et craignant que le malade n'eût pas à l'hôtel des soins aussi prompts qu'il aurait fallu le fit transporter à l'Hôtel-Dieu dans le service du Dr Bondet.

Il était malheureusement trop tard : la fluxion de poitrine avait fait son œuvre et tous les soins étaient superflus. Dimanche à 1 heure du matin, le pauvre garçon avait cessé de souffrir.

La famille trop peu aisée n'a pu faire la dépense de faire emmener le corps en Lorraine.

Les funérailles ont eu lieu hier au cimetière de la Guillotière.

Presque tous les voyageurs de commerce de passage à Lyon ont voulu suivre le convoi. Le matin ils avaient fait entre eux une collecte qui a produit environ 200 francs et qui a servi à orner d'une couronne le cercueil de ce modeste martyr du devoir professionnel.

Nous venions d'écrire ces lignes quand nous avons reçu la lettre suivante que nous nous empressons de reproduire.

Lyon, le 22 mars, 1887.

Monsieur le Rédacteur en chef de la Tribune,

Un de nos collègues, M. Braun, vient de mourir à Lyon, loin de tous les siens, Grâce au dévouement de M. Sautier, voyageur de commerce, il nous a été possible dans cette douloureuse circonstance de montrer une fois de plus l'esprit de solidarité qui unit tous les membres de notre corporation.

Veuillez nous permettre, au nom de tous nos collègues, de remercier publiquement M. Sautier de sa généreuse initiative et veuillez être notre interprète à tous pour lui exprimer nos sentiments de reconnaissance et de bonne confraternité.

Agreez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

A. Didier, E. Marchand, P. Metzger, L. Rioul, L. Sabar. (Voyageurs de commerce).

Grand-Théâtre. — L'Administration a l'honneur d'informer le public que, pour la répétition au bénéfice des Fournisseurs de la Presse, ce soir, on peut se procurer des billets d'avance : parterre, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> galerie, comme pour les représentations ordinaires, à partir de 10 heures du matin, aux guichets, sous le péristyle du Grand-Théâtre, sans augmentation de prix de location.

Après-demain vendredi, 25 mars, première représentation de *Le Maître de Forgeron*, grand opéra en 5 actes, par Victorien Sardou et Louis Gallet, musique de Paladilhe.

Théâtre des Célestins. — Pour succéder à *la Comtesse Sarah*, qui n'aura que quelques représentations, l'Administration donnera la reprise de deux charmantes comédies, *Nos allées* et *Le Supplice d'un homme*, A l'étude : *Duval* et *Durand* de MM. Ordonneau et Valabrègue, le récent succès du Palais royal.

Mercredi 23 mars 1887, pour les dernières, *La Comtesse Sarah*. Bureau, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Théâtre-Bellecour (Direction E. Simon). — Jeudi 24 vendredi 25 mars, deux représentations extraordinaires.

Spectacle du jeudi 24 mars : une seule représentation de *Chamillac*, comédie en cinq actes de M. Octave Feuillet de l'Académie Française.

M. Coquelin aîné jouera le rôle de Chamillac, qu'il a créé à Paris.

M<sup>lle</sup> Marie Kolb jouera Sophie.

Spectacle du vendredi 25 mars, une seule représentation de *Don César de Bazan*.

M. Coquelin aîné, jouera Don César.

Le bureau de location, situé 32, rue Bellecour, est ouvert de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Lyon du 22 mars

La hausse de l'anniversaire continue sans réaction. Les valeurs les plus favorisées sont toujours le 3 % Extérieure, le Lyonnais et l'Egypte.

On doit y ajouter le hongrois qui marche rapidement à l'assaut des cours de 82 en attendant mieux.

Les menus en pourchassant le découvert et grâce à la prochaine émission d'un emprunt sur ce fonds pourront obtenir des prix bien supérieurs.

Les Chemins Espagnols, le Lombard et l'Autrichien ne profitent pas de l'amélioration générale et restent lourds à cause de leurs mauvaises recettes et de l'élevation des changes.

En ce qui concerne le Lombard on craint les conséquences d'inondations probables à la suite des énormes quantités de neige tombées ces temps derniers.

Le Suez continue à se rapprocher du cours de 108.

L'Egypte marche également vers 400 pour le mois prochain.

Elle sera bientôt allégée d'un coupon de 10 francs.

NOTES DE BOURSE

Paris, 22 mars.

Le marché est ferme, mais hésitant, malgré de bonnes dispositions.

Une diminution de la cote de la Banque d'Angleterre est à prévoir jeudi prochain.

BOULEVARD

3 0/0, 85 23. — Turc, 13 82. — Extérieure, 65 7/8. — Egypte, 382 81. — Banque, 515. — Priorité, 3/16 — Hongrois, 82 3/8. — Italien, 98 10. — Portugais, 55 1/2. — Panama, 462 50. — Ferme.

ENTERREMENT CIVIL

Les funérailles civiles de M. Jean-François Bonjour, ex-secrétaire général de la compagnie maritime mobile de sauvetage du Rhône, auront lieu le jeudi 24 mars, à 10 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile mortuaire, rue de Séze, 114, pour se rendre au cimetière de la Guillotière.

LE TRIPLE ASSASSINAT de la rue Montaigne

Par fil spécial de la Tribune

Prémier interrogatoire de l'assassin

Marseille, 22 mars.

Pranzini, l'assassin présumé de la rue Montaigne, a subi hier un premier interrogatoire que nous reproduisons ci-dessous dans ses principaux détails :

D. Quand avez-vous quitté Paris ? R. Samedi matin par le rapide de 8 h. 55.

D. Où habitez-vous à Paris ? R. J'ai mon domicile rue des Martyrs, 40, où j'habite maritalement avec ma maîtresse madame Sabatier.

D. Qu'avez-vous dit à votre maîtresse en quittant Paris ? R. Rien.

D. Avez-vous passé chez elle la nuit de mercredi à jeudi ? R. Oui, toute la nuit.

D. Pourquoi avez-vous quitté Paris par le rapide pour venir à Marseille ? R. C'était pour me distraire.

D. Quelle somme aviez-vous en quittant Paris ? R. Environ 390 francs, après avoir payé mon voyage.

D. D'où provient cette somme ? R. De mes économies.

D. Quelle est votre profession ? R. Je fais de petites affaires de courtage et des traductions anglaises.

BOURSE DE PARIS

du 22 mars 1887

Table of stock market values for Paris, including columns for 'VALEURS', 'PREMIER COURS', and 'DERNIER COURS'.

SPECTACLES ET CONCERTS

du Mercredi 23 mars 1887

Grand-Théâtre. — Répétition générale de Patrie! au bénéfice des fourneaux de la presse. Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 1/4; rideau à 7 h. 3/4. La Comtesse Sarah, pièce en 5 actes.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol)

— Tous les dimanches et fêtes, grande représentation. Théâtre Guignol du pont de la Feuillée. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie.

BOURSE DE LYON

du 22 mars 1887

Table of stock market values for Lyon, including columns for 'FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS', 'ET ÉTRANGERS', and 'D'actions'.

OBLIGATIONS

Table of bond values (Obligations) for various locations like Ville de Lyon, Lombard, Saragosse, etc.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table of silk and wool market conditions for Lyon, including columns for 'BULLETTIN DU 21 MARS' and 'BALLOTS PESÉS'.

BALLOTS PESÉS

Table of weighed bales (Ballots pesés) with columns for 'NOMBRE', 'SORTES', and 'POIDS'.

Advertisement for 'L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR L'ANNÉE 1887'.

Advertisement for 'SIROP DE BOCHET IODE DE BERTRAND AINÉ' and 'ALTERATIONS, VICÉS DU SANG'.

Advertisement for 'L'INDICATEUR GÉNÉRAL DE LA SUISSE'.

Advertisement for 'BILLETTS DES LOTERIES CI-APRÈS' including Coloniale Française and Exposition de Nice.

Large advertisement for 'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER' with 'SERVICE SPÉCIAL DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS'.

Advertisement for 'LE FRANC-MAÇON' journal.

Advertisement for 'à l'AGENCE FOURNIER' with 'Les Publications ci-après'.

Advertisement for 'AFFICHAGE DANS LES Tramways de Lyon ET DE SAINT-ÉTIENNE'.

Advertisement for 'IMPRIMERIE NOUVELLE' with 'TRAVAUX DE LUXE' and 'TITRES D'OBLIGATIONS'.

Advertisement for 'PUBLICITÉ Dans tous les Journaux De FRANCE & de L'ÉTRANGER'.

Advertisement for 'ACCOCHEUSE M<sup>me</sup> Veuve YVERNAT'.

Recueil de LA TRIBUNE du 23 Mars 1887. 44 Flamberge au Vent! PAR E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE.

bouillonnait sans cesse dans son cerveau. Une longue vie d'austérité lui avait laissé toute la fraîcheur des impressions juvéniles, et lorsqu'au seuil de la vieillesse, à l'âge où l'âme se replie, où les sens sont émoussés d'ordinaire, un jour il rencontra Gervaise, la beauté extraordinaire de la jeune fille le saisit d'admiration.

Quand bien même son accent ne l'aurait pas trahi, celui qui suivait Domenico eût révélé son origine espagnole rien que par cet air altier auquel on reconnaissait la noblesse castillane, devenue, depuis Charles-Quint, la plus hautaine de toute l'Europe.

ici S. M. le roi des Espagnes et l'Indes. — Monsieur, riposta d'un ton moins hautain, en se couvrant, aussi, le fourbisseur, je me nomme Pierre Le Hardy, bourgeois de Paris et je représente ici le peuple! Assurez-vous donc, je vous prie, et assurez sans nous emporter.